

LA LOI SUR L'IMMIGRATION

LE PROJET DE MODIFICATION ET L'ACCUMULATION DES APPELS

M. William Skoreyko (Edmonton-Est): Monsieur l'Orateur, à la suite de récents articles de presse concernant des projets de modification de la loi sur l'immigration, le ministre voudrait-il nous indiquer quels sont ces changements et s'ils affecteront d'une façon quelconque les cas en suspens devant la Commission d'appel de l'immigration?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, ces modifications sont trop nombreuses et trop détaillées pour être expliquées maintenant à la Chambre. Elles réduiront certainement les causes qui ont abouti à tous ces appels en suspens. En d'autres termes, lorsque la Chambre sera saisie du projet de loi à l'automne il ne manquera d'avoir des effets positifs.

L'ORGANISATION DU MINISTÈRE

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Étant donné la confusion qui règne actuellement au ministère en ce qui concerne l'immigration, le gouvernement envisage-t-il de séparer l'immigration de la main-d'œuvre et d'en faire un ministère distinct?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député admettra certainement qu'une question posée en ces termes est irrecevable. Peut-être la deuxième partie de cette question est-elle réglementaire mais rien ne justifie que je l'autorise à poser une question en ces termes. Peut-être le député pourrait-il la reformuler.

M. Paproski: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire au premier ministre est la suivante: le gouvernement envisage-t-il de séparer l'immigration de la main-d'œuvre et d'en faire un ministère distinct?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous n'envisageons à l'heure actuelle aucune modification administrative de ce ministère.

* * *

LE CODE CRIMINEL

L'AVORTEMENT—LE CAS DES INFIRMIÈRES ET DES EMPLOYÉS HOSPITALIERS OBJECTEURS

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. En raison de difficultés qu'éprouvent un certain nombre d'infirmières et d'employés hospitaliers qui ne veulent pas participer à des opérations d'avortement, peut-il nous dire s'il envisage de déposer un projet de loi tendant à protéger efficacement le droit de ces employés?

• (1450)

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas l'intention, pour le moment,

[M. l'Orateur.]

de modifier la loi. Les relations, y compris celles du travail, entre le personnel infirmier et les hôpitaux relèvent, bien sûr, en général, de la juridiction provinciale.

M. Burton: Monsieur l'Orateur, en autant qu'il s'agit des lois fédérales, le ministre pourrait-il nous dire si ses services étudient actuellement une mesure législative à cet égard?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, comme je l'ai déjà dit, la question que soulève le député relève plutôt de la juridiction provinciale que de la nôtre et aucun de ses collègues, à mon avis, ne conviendra avec lui qu'on devrait résoudre ce problème au niveau fédéral.

* * *

L'AGRICULTURE

POMMES DE TERRE—LE PROGRAMME DE FABRICATION DE FÉCULE—LE RAFFERMISSEMENT DU MARCHÉ

L'hon. J. A. MacLean (Malpègue): Monsieur l'Orateur, ma question qui s'adresse au ministre de l'Agriculture, a trait à l'annonce, d'ailleurs bienvenue, qu'il a récemment faite selon laquelle il allait reconduire le programme de transformation en féculé des pommes de terre du Nouveau-Brunswick. Estime-t-on que cette prorogation répondra aux demandes des cinq associations de producteurs de pommes de terre qui ont récemment fait parvenir des doléances au ministre par le truchement du ministre de l'Agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard, et qu'elle contribuera à raffermir le marché.

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, depuis qu'on l'a annoncée, cette mesure a déjà raffermi, dans une certaine mesure, le marché. Nous ne savons pas, à l'heure présente, l'importance de la transformation qui aura lieu, mais elle atteindra certainement la capacité maximum des amidonneries d'absorber et de transformer les quantités actuelles de pommes de terre.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA GUERRE DU VIETNAM—L'ÉVACUATION DES RESSORTISSANTS CANADIENS ET LES FONCTIONS DE LA COMMISSION INTERNATIONALE

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Peut-il maintenant nous dire s'il a des renseignements sur l'évacuation éventuelle des nationaux canadiens du Vietnam du Nord depuis l'aggravation des hostilités, et si le personnel de la Commission internationale de contrôle qui se trouve dans la région accompli certaines tâches, ou s'il y a même du personnel sur place?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, il vaudrait mieux que je me renseigne avant de répondre à cette question, afin de m'assurer que mes renseignements seront vraiment à jour.